

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

**Séance du 28 septembre 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le 28 septembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 22 septembre 2021.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 35**

**Nombre de pouvoirs : 6**

**Nombre de votants : 41**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, M. DUYCK Joël, Mme DURUT Jocelyne, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M. LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

***Absents excusés :***

M. BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX,  
Mme DUHAYON Monique, procuration à M. HENNEON François-Xavier,  
Mme FERMENTEL Geneviève, procuration à M. MOUQUET Denis,  
M. FICHEUX Bruno, procuration à Mme BERTRAND Dorothee,  
M. MORVAN Hervé, procuration à Mme PLE Sandra,  
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques.

**Absents :**

M. DEHAENE Michel.

***Secrétaire de séance :*** Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

## Délibération n°2021D175 - Petite enfance, Jeunesse, Santé et Sport - Programmation 2021-2022.

### 1. Cap Santé

*La Vice-Présidente expose en Conseil :*

Considérant que dans le cadre des actions de promotion du programme VIF, la Communauté de communes Flandre Lys a organisé son dernier Cap Santé le jeudi 7 mars 2019, à la Salle Pierre Sizaire de Merville ;

Que, lors de cette édition, 30 stands ont été proposés au grand public et ont été menés par 24 partenaires santé ;

Que l'événement a accueilli environ 550 personnes ;

Que les événements programmés les 2020 et 2021 ont été annulés en raison de la crise sanitaire ;

Il est proposé d'organiser le prochain Cap Santé au cours du printemps 2022 ;

Les thématiques seraient, comme pour les éditions précédentes, la nutrition, le bien-être et l'environnement santé ;

L'événement accueillerait les élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges de Laventie qui bénéficieraient d'un temps d'échanges avec un sportif de haut niveau ou autre professionnel et de 2 ateliers santé ;

Suite aux retours des visiteurs, le Cap Santé 2022 pourrait se prolonger en soirée et un forum dédié aux seniors serait envisagé le même jour. Celui-ci se déroulerait éventuellement dans la salle de tennis annexe à la salle Pierre Sizaire.

Une rencontre avec les partenaires santé serait programmée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- VALIDER la reconduction de l'événement et la mise en place d'un forum dédié aux seniors sur 2022 et de proposer une date ;
- PREVOIR au BP 2022 les crédits nécessaires à leur organisation ;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

## 2. Reconduction de l'Action Fruits sur 2021-2022

*La Vice-Présidente expose en Conseil :*

Vu les délibérations des 16 octobre 2013, 12 mars 2014, 18 juin 2015, 23 juin 2016, 28 septembre 2017, 27 septembre 2018, 24 septembre 2019 et 15 octobre 2020 relatives à l'Action Fruits ;

Il est proposé la reconduction de l'action fruits pour l'année scolaire 2021-2022 consistant en la prise en charge financière par la Communauté de communes des fruits pour toutes les sections de maternelle ainsi que les structures d'accueil petite enfance du territoire dans la limite de 3.50€/enfant.

En 2020, le service santé a effectué l'achat de 3 blenders chauffants pour le RPE. Cette acquisition permet aux animatrices de réaliser avec les enfants des soupes, des purées et des compotes à partir des fruits et légumes frais. Il est proposé d'effectuer le même achat pour chacune des structures petite enfance.

Pour compléter l'action fruits, il est envisagé de :

- équiper d'un carré potager ou jardinières + achat du matériel + achat de semis et graines pour les écoles maternelles et structures petite enfance qui le souhaitent et qui ne sont à ce jour pas encore équipées ;
- proposer l'intervention d'un(e) conteur/teuse sur la thématique des fruits /légumes et du bien-manger.

Les crédits sont prévus au BP 2021 et le seront au BP 2022.

Il est précisé que les termes de la convention inciteront les communes à s'approvisionner dans la mesure du possible auprès de producteurs locaux et à favoriser l'achat de fruits issus de la filière biologique.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- VALIDER la reconduction de l'action fruit pour l'année scolaire 2021-2022 ;
- SOLLICITER des partenaires financiers et techniques dans le cadre de l'organisation de celui-ci ;
- VALIDER l'achat d'un carré potager ou jardinières + achat du matériel + achat de semis et graines pour les écoles maternelles et structures petite enfance qui le souhaitent et qui ne sont à ce jour pas encore équipées ;
- VALIDER l'achat d'un Blender chauffant pour chacune des structures petite enfance ;
- VALIDER la possibilité d'offrir un spectacle ou l'intervention d'un(e) conteur/teuse sur la thématique du bien manger.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

### 3. Projet visite ferme pédagogique classes de CE1

*La Vice-Présidente expose au Conseil :*

Dans le cadre de la sensibilisation des élèves du territoire à la curiosité et au sens de l'observation, à la connaissance des phénomènes de la vie, à la découverte du métier d'agriculteur, au respect de l'environnement et à la connaissance de l'origine des produits alimentaires, il est proposé aux classes de CE1 (dont les cours doubles) de visiter la ferme pédagogique « Les Pâquerettes », située sur la commune de Fleurbaix.

Le nombre de classes de CE1 (cours doubles compris) est estimé à 32. Subvention de la région déduite, le montant estimé est de 5 440€

Une convention entre la CCFL et le « Savoir vert » sera établie.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- VALIDER le financement de la visite, incluant le transport des élèves de classes de CE1 (dont les cours doubles),
- PREVOIR au BP 2022 les crédits nécessaires,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

### 4. Poursuite du projet sport-santé

*La Vice-Présidente expose en Conseil :*

Depuis septembre 2019 le sport sur ordonnance est assuré par le Tennis Club de Lestrem. Monsieur Ogghe, coach sportif et formé à l'encadrement des séances de sport santé, permet aux personnes présentant certaines pathologies de bénéficier de séances de tennis adapté.

Le bénéfice de l'action ayant fait ses preuves et les demandes étant en hausse, le Tennis Club Lestremois augmente le nombre de créneaux réservés au sport-santé.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- VALIDER la reconduction du partenariat avec poursuite du dispositif sport santé bien-être et le renouvellement de la convention de partenariat,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

## 5. Référents communaux VIF

*La Vice-Présidente expose en Conseil :*

Considérant que dans le cadre des actions de promotion du programme VIF, la Communauté de communes Flandre Lys prévoit de développer des actions et d'exploiter au sens large les actions mises à disposition pour le programme ;

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- VALIDER la désignation d'un référent sur chacune des 8 communes, qui pourra effectuer le lien entre la commune et le service santé de la CCFL.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

## 6. Etude changement de comportement

*La Vice-Présidente expose en Conseil :*

Considérant que dans le cadre des actions de promotion du programme VIF, une étude auprès des élèves de CP permettra d'évaluer l'efficacité du programme de prévention primaire sur les habitudes de vie des enfants ;

Ce programme qui s'effectue sur 3 années en 3 étapes : recueil initial via un questionnaire transmis aux parents, la mise en place d'actions de formations et d'actions de prévention primaire, recueil de données post-intervention avec les mêmes élèves 3 années après.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- VALIDER la mise en place de cette étude dans les classes de CP cette année et de CE2 en 2024 dans les écoles qui le souhaitent,
- VALIDER la mise en place d'actions en lien avec les communes et les services sport/santé de la CCFL,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

## 7. Action des « gestes qui sauvent »

*La Vice-Présidente expose en Conseil :*

Considérant que dans le cadre de la mise en place d'actions de prévention, un partenariat entre la CCFL et l'Institut de Formation de Soins Infirmiers d'Armentières, il est envisagé de proposer aux élèves de CM1 ou CM2 une initiation aux gestes qui sauvent ;

Dans le cadre de leur stage de service sanitaire, 4 étudiants de seconde année pourraient monter un projet et venir le proposer par binômes à plusieurs classes du territoire.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- VALIDER la mise en place d'une action des « gestes qui sauvent » par les étudiants infirmiers de 2<sup>nd</sup>e année de l'IFSI d'Armentières, à destination des élèves de CM1 ou CM2 du territoire Flandre Lys.
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Jacques HURLUS**

